

Présentation de Jean-Pierre ODILON

Alain Penchinat, Président

Cher Confrère,
Cher Jean-Pierre,

Cela me fait particulièrement plaisir pour ma première séance de présidence, sans délégation, de m'exprimer avant la Communication que vous nous offrez ce jour.

Nous nous connaissons depuis longtemps.

Vous avez été reçu comme Membre correspondant de notre Compagnie par Michel Belin le 3 mai 2019 et c'est aujourd'hui votre première Communication.

Vous êtes un Correspondant qui nous correspond bien.

Que dis-je ? vous êtes un Correspondant, curieux mot pour vous, dont on ne se demande jamais si vous répondrez ou pas, car vous êtes dans la Maison, vous êtes de la Maison,..... si notre maison n'était pas un hôtel. Dire que vous êtes de l'Hôtel aurait paru curieux.

Vous avez été discerné en 2018 par vos parrains, Michel Belin, Gabriel Audisio et par moi-même, outre pour vos qualités mais aussi pour l'attachement que nous avons senti chez vous pour notre Compagnie.

Vos qualités : vous êtes Nîmois d'un père gardois, actif dans la Résistance dans le pays sommiérois et d'une mère d'origine espagnole qui a fui le régime franquiste. On sent que cette trame familiale a fondé votre expérience professionnelle et morale. Vous avez fait du droit et vous adorez le droit.

Vous avez un mastère en droit public et avez choisi pour toute votre carrière le Service public dans différents postes juridiques, en particulier dans les préfectures des Bouches-du-Rhône et du Gard. Ce goût du droit et de la justice, vous le mettez aussi au service de vos activités bénévoles ; je pense en particulier à vos responsabilités à l'AGAVIP sous la présidence de Michel Belin qui nous a maintes fois décrit dans cette salle l'importance et le rôle nouveau qu'elle veut prendre dans notre chaîne pénale par les missions qu'elle s'est fixées.

Le goût de la justice : je l'illustrerai par une réponse que je fais à votre place à la terrible question : "*Vaut-il mieux un innocent en prison ou un coupable en liberté ?*" Malgré les vents mauvais qui portent l'opinion publique à plus de répression, vous êtes pour la liberté, définitivement pour la liberté.

Votre attachement à notre Compagnie :

Il s'est manifesté dès avant votre élection comme Membre correspondant puisque vous avez répondu quelques années avant à l'appel de notre confrère et ami Gabriel Audisio pour l'assister dans sa tâche d'archiviste.

Je rappelai, il y a quinze jours, les mots, d'il y a 145 ans, de mon aïeul-Président, Léon Penchinat, qui baptisait de poudreux nos rayonnages. Qu'il est loin ce temps, grâce à vous et à vos prédécesseurs qui avaient créé un outil de savoir extraordinaire, relayé par la puissance de la numérisation. Avec Frédéric Abauzit qui a pris le relais de Gabriel Audisio vous continuez, officiellement allais-je dire, ce travail à la Commission de la Bibliothèque et des Archives et nous vous savons gré.

Aujourd'hui, vous nous proposez une Communication dont le sujet me touche et j'y vois une coïncidence sympathique pour ma première présidence, juridique, pour vous faire un clin d'œil : le logement dans un quartier.

Cela me touche car vous savez que je m'occupe de logements depuis cinquante ans et je me suis toujours attaché à essayer de mettre dans mon métier de bâtisseur-financier une épaisseur morale, sociale et prospective, tant le logement touche à la vie des gens. Nous vous écoutons avec un intérêt immense sur un sujet local, certes, mais qui a une dimension nationale, pourtant quelque peu délaissé, c'est mon point de vue, par nos gouvernants.

Cher confrère, cher Jean-Pierre, à vous la parole.

Vendredi 19 janvier